

En voiture

- Collégien est desservi par l'A4 et l'A104
- Info trafic pour l'Ile-de-France en direct : www.sytadin.fr
- Pensez au **co-voiturage** ! Le Conseil général de Seine-et-Marne a créé un site permettant de mettre en contact les personnes allant d'un point à un autre. Pour connaître les trajets des uns et des autres ou pour communiquer le vôtre : <http://www.covoiturage77.fr/>

Autopartage



On les appelle « stations d'éco-mobilité », elles sont situées place Mireille Morvan ou zone industrielle des Portes de la Forêt et forment le sésame de déplacements libres et propres ! Vous pouvez y recharger votre véhicule électrique particulier ou y louer un véhicule en auto-partage. Les stations font partie du réseau « Clem », réseau de station d'écomobilité développé sur le territoire de la communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire et de Paris-Vallée de la Marne et Val d'Europe. Pour rendre vos trajets plus écologiques et économiques, vous pouvez les partager avec un particulier ou un employé, votre voiture partagée vous attend pour vos déplacements d'une durée allant d'une demi-heure à 24 heures et pour un coût réduit.

Pour vous inscrire, réserver, utiliser et partager votre véhicule pour votre trajet : **Inscrivez-vous sur le site**

nautopartage.fr

[mo](#)

dans la rubrique « je m'inscris » puis « Marne-la-Vallée » :

- **4 €/mois frais de gestion, si utilisation ;**
- **0,50€ /30 min pour la charge normale,**
- **2 €/30 min pour la charge accélérée**

- et forfait pro : illimité pour un véhicule 56€/mois ;
- en autopartage : paiement par tranche de demi-heure au prix de 7 € pour la première heure puis dégressif jusqu'à 1 € de l'heure.



[Télécharger le plan des parkings et stationnements](#)